



Autorisation année scolaire 2021/2022 « jeune mineur »

Nous, soussignés,
Nom et prénom de la mère et/ou du père, ou du représentant légal :

Domicilié(e) à :

- Déclare être le seul détenteur de l'autorité parentale sur le jeune**

OU

- Déclarons détenir ensemble l'autorité conjointe sur le jeune**

Autorisons : la Fondation Apprentis d'Auteuil, dont le siège social est situé à Paris (75016), 40, rue Jean de La Fontaine, ou toute entité qui lui est affiliée, ci-après dénommées « Apprentis d'Auteuil », toute personne morale ou physique qu'elles se réservent le droit de se substituer totalement ou partiellement :

- 1. À photographier, enregistrer et à filmer**
Nom et prénom du jeune :
- 2. À reproduire, diffuser et publier l'image, le nom, la voix, du jeune susmentionné, dans le monde entier, sur tous les supports et tous les formats actuels et à venir notamment, papier, film, supports audio et vidéo, analogique ou numérique, services en ligne sur tous les réseaux de représentation et de diffusion, en ce compris Intranet, Internet, Extranet et télédiffusion, dans le respect du jeune susmentionné et ce, notamment :**
 - Dans les publications de toute nature d'Apprentis d'Auteuil destinées à un public interne ou externe, diffusées à titre gratuit (et notamment dans le magazine À l'Écoute, le Journal interne d'Apprentis d'Auteuil, le calendrier édité par Apprentis d'Auteuil, etc...).
 - Dans le cadre de la présentation et la promotion d'Apprentis d'Auteuil auprès de tout public et *notamment* dans : tout rapport ou projet concernant Apprentis d'Auteuil, les plaquettes de présentation, les invitations, les tracts et affiches, les cartes de vœux, ainsi que les dossiers et communiqués de presse, les dossiers thématiques, les insertions publicitaires (annuaires et revues spécialisées), les signalétiques (trityques, panneaux), les ouvrages sur Apprentis d'Auteuil, et toutes les informations par voie de presse audiovisuelle (presse écrite, radio, télévision), etc.
- 3. Durée des autorisations**
 - L'autorisation de photographier ou de filmer le jeune susmentionné est valable pour l'année scolaire 2021/2022 (soit du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022).
 - L'autorisation de reproduction, diffusion et publication de l'image du jeune est valable, à compter de l'année scolaire 2021/2022 incluse, pour une durée de trois années scolaires, même si le jeune est amené à quitter Apprentis d'Auteuil. A l'issue de cette période, l'image du jeune sera archivée, sauf renouvellement de l'autorisation.

- Cependant, si la durée de vie du support utilisé est supérieure à ces trois années (exemple : plaquettes, signalétiques, affiches, livres, films...), nous autorisons expressément Apprentis d'Auteuil à continuer à faire usage de ce support, sous réserve que la première reproduction et diffusion soit intervenue dans le délai des trois années scolaires précitées.

4. Gratuité des autorisations

- L'autorisation de photographier et de filmer le jeune est consentie à titre gratuit.
- L'autorisation de reproduction, diffusion et de publication du jeune est également consentie à titre gratuit, quel que soit le type d'exploitation, en nombre illimité, dans le monde entier.

5. Gestion des données à caractère personnel

Les informations relatives à la collecte et au traitement de vos données à caractère personnel, effectuées par la fondation Apprentis d'Auteuil, sont présentées en annexe de ce document.

Fait en trois exemplaires à _____, le

Pour le mineur - Signature de la
mère/du père ou du représentant
légal, précédée de la mention
manuscrite
« *lu et approuvé* ».

Signature du jeune mineur de
plus de 13 ans précédée de la
mention manuscrite
« *lu et approuvé* ».

**Autorisation année scolaire 2021/2022 « jeune mineur », « jeune majeur »,
« parent(s) et enfant(s)
Informations relatives à la collecte et au traitement de vos données à caractère personnel,
effectués par la Fondation Apprentis d'Auteuil**

Qui est responsable du traitement ?

Le responsable du traitement est la Fondation Apprentis d'Auteuil, 40 rue Jean de la Fontaine
75781 Paris Cedex 16.

Quelle est la finalité du traitement ?

La Fondation Apprentis d'Auteuil est amenée à collecter et à traiter les données à caractère personnel des jeunes et des familles, pour les besoins de son action de communication interne et externe.

La base légale de ce traitement repose sur le consentement donné à la Fondation Apprentis d'Auteuil par le biais de l'autorisation de droit à l'image.

A qui sont destinées les données collectées ?

En fonction de leurs besoins respectifs, les personnes habilitées de la Fondation Apprentis d'Auteuil sont destinataires de tout ou partie des données.

Ces données peuvent être transmises à des sous-traitants, en charge de traiter ces données pour le compte de la Fondation Apprentis d'Auteuil.

L'image de la personne concernée peut être également transmises à tout tiers destinataire des documents de communication servant de support à la dite données.

Combien de temps les données sont-elles conservées ?

Les données à caractère personnel sont conservées pendant la durée de reproduction ou d'utilisation mentionnée à l'article 3 de l'autorisation de droit à l'image, puis archivées.

Dans le cadre de l'engagement de fidélité et d'amitié à l'égard des anciens bénéficiaires, certaines données à caractère personnel peuvent être conservées sans limitation de durée, dans le respect de l'exercice de vos droits ci-dessous.

Quels sont vos droits ?

Dans les conditions et les limites prévues par le Règlement Général sur la Protection des Données en vigueur dans l'Union européenne, vous pouvez :

- accéder et obtenir copie de vos données à caractère personnel, demander la portabilité de ces données ;
- faire rectifier, faire effacer ou vous opposer au traitement de ces données ; demander, le cas échéant, la limitation du traitement de vos données ;
- concernant les données à caractère personnel pour lesquelles vous avez préalablement consenti au traitement, retirer à tout moment ce consentement.

Vous pouvez exercer vos droits en contactant le Délégué à la Protection des Données de la Fondation Apprentis d'Auteuil (dpd@apprentis-auteuil.org ou 40 rue Jean de la Fontaine 75781 Paris Cedex 16).

Vous disposez également de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la C.N.I.L., autorité de contrôle compétente (www.cnil.fr ou 3 Place de Fontenoy TSA 80715 75334 Paris Cedex 07).

Nom et prénom du bénéficiaire (ou du titulaire de l'autorité parentale, pour un bénéficiaire de moins de 18 ans) reconnaissant avoir reçu et conservé un exemplaire de ce document :

Date :

Signature :